

ARRETE MUNICIPAL N°134-2025

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : rue Paul RUAT

Stationnement réservé le JEUDI 16 OCTOBRE 2025 de 8h00 à 17h00

La Maire de la Commune de TULETTE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212.2, L 2213-1 à L 2213.5 et M 2512-13,

Vu le Code de la Route,

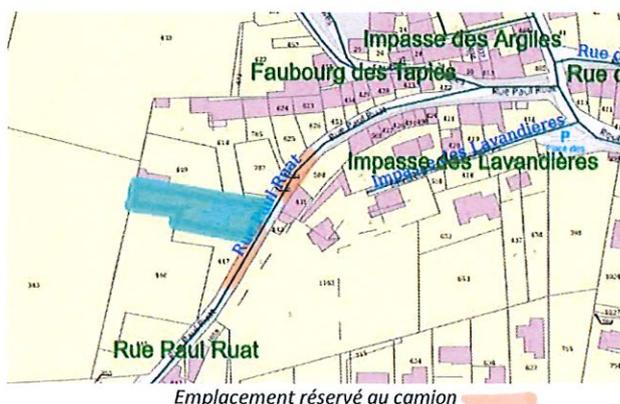
Vu l'arrêté interministériel du 24.11.1967 relatif à la signalisation routière, ainsi que les textes qui l'ont modifié et complété,

Vu la demande présentée en date du 24/09/2025 par la société de déménagement DEMECO basée à SAUSHEIM (Haut-Rhin) désignée comme permissionnaire, sollicitant l'autorisation de stationner un camion de déménagement de XX mètres de long dans la rue Paul Ruat le 16 octobre pour permettre le déménagement du bâti situé au n°254 rue Paul Ruat,

Considérant la nécessité de permettre le stationnement du véhicule afin de rendre possible le déménagement,

A. R. R. E. T. E.

Article 1 : La société DEMECO de SAUSHEIM (68) est autorisée, au droit du déménagement, à stationner un camion de déménagement le long du trottoir situé devant le n°254 rue Paul Ruat (parcelle section Z numéro 448), le JEUDI 16 OCTOBRE 2025 ..



Article 2 : Cette autorisation fera l'objet d'une signalisation conforme aux prescriptions de l'instruction générale de la signalisation routière, en particulier donnera lieu à l'apposition de panneaux réglementaires de stationnement réservé, sur lesquels seront affichés le présent arrêté, et des barrières de sécurité pour pouvoir matérialiser l'emplacement du stationnement réservé.

Article 3 : Cette autorisation est précaire et révoquable : elle pourra faire l'objet d'une mesure de retrait d'urgence, sans aucune indemnité, en cas de besoin.

Article 4 : La Maire de la Commune de TULETTE et le Commandant de la communauté de brigades de gendarmeries de Saint Paul Trois Châteaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Destinataires :

- Société DEMECO,
- La Gendarmerie de Saint Paul Trois Châteaux,
- Le Centre technique communal,
- Le Centre de secours (pompiers) de Tulette,

Fait à Tulette,
Le 25/09/2025



La Maire,
Sylvie MOLINIÉ